

## Séance du jeudi 12 juin 2025

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Secrétaire : Françoise JACQUET

#### Ordre du jour :

- Point budget 2025
  - Point d'avancement sur les travaux cantine/garderie
  - Point financier sur projet cantine/garderie
  - Remboursement frais transport pour le gymnase
  - Décision modificative budgétaire
  - Présentation du PCAET
  - Présentation des zones OLD
  - Questions diverses
- 
- **Présents** : Gilles BENOIT, Ludovic MAHÉ, Yolaine LAUGERAT, Olivier de BRIE, Claudine CHEMIERE, Germaine de BENGNY, Pascal RENARD, Denis PEAUDECFER, Anita GUINARD-AKRETCH, Françoise JACQUET
  
  - **Absent excusé** : Sébastien CHABOT,
  
  - **Absents avec pouvoirs** : Dominique PERRAGUIN pouvoir à Gilles BENOIT  
Marie CALURAUD pouvoir à Françoise JACQUET  
Angélique HUET pouvoir à Claudine CHEMIERE  
Jean-Baptiste QUINDROIT pouvoir à Germaine de BENGNY  
Régis MENNESSIER pouvoir à Yolaine LAUGERAT  
Chrystèl GOND pouvoir à Ludovic MAHÉ  
Régis VAULLERIN pouvoir à Olivier de BRIE

La séance est ouverte à 19 h par le Maire.

Monsieur le Maire énonce l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'il peut y avoir conflit d'intérêts quant aux sujets abordés

#### **Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour**

- Convention SDE 18 (pack énergie)
- Mise en vente tractopelle
- Adressage

**L'ensemble du Conseil Municipal accepte à l'unanimité**

## **Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 15 mai 2025**

Monsieur le Maire adjoint demande si des membres du Conseil ont des remarques, questions ou précisions à apporter au compte-rendu, aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé et signé.

### ➤ **Point budget 2025**

Monsieur le Maire présente le budget des dépenses et des recettes de fonctionnement.  
A la mi-année, les dépenses et les recettes sont conformes aux montants prévisionnels.

### ➤ **Point d'avancement sur les travaux cantine garderie**

Une réunion de chantier a lieu tous les mardi matin à 9h.

Le bâtiment périscolaire est couvert et les fenêtres devraient être posées avant le 20 juin 2025.

Les différents corps de métier sont tous présents sur le chantier (électricien, plombier, plaquiste), l'état d'avancement est conforme aux prévisions.

La charpente de l'ancien logement est traitée, la dalle est coulée et le mur de l'ancienne porte est bouché.

Monsieur le Maire rappelle que le bâtiment est en partie financé par le don de Madame Carlac, il portera donc son nom.

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil de lui envoyer par mail des propositions de noms d'espace « espace Dominique Carlac », de type de calligraphie, forme etc ...

### ➤ **Point financier sur projet cantine garderie**

Les dépenses liées à l'ingénierie et aux différents contrôles sont réglées.

A ce jour, 381 000€ sont facturés et réglés.

Dans l'attente des prochaines subventions, la question de l'emprunt va se poser à partir du mois de septembre.

### ➤ **Remboursement frais transport pour le gymnase**

Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal les tarifs votés par la Communauté de Communes Terres du Haut Berry relative à la mutualisation des frais de transports des élèves de l'école primaire, à destination du gymnase Cathy Melain à Saint Martin d'Auxigny pour l'année scolaire 2025-2026 (02 sept. 2025 au 04 juil. 2026)

Ces frais sont évalués à 151,94 € HT par vacation en 2025.

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité :**

- d'approuver ce montant
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention entre la Commune et la Communauté de Communes Terres du Haut Berry

➤ **Décision modificative budgétaire**

Monsieur le Maire explique que les crédits au chapitre 041 sont insuffisant pour l'intégration des études. Pour cette raison, Monsieur le Maire demande à faire cette modification comme suit :

FONCTIONNEMENT									
Dépenses					Recettes				
Chapitre	Article	Montant initial	Modification	Montant final	Chapitre	Article	Montant initial	Modification	Montant final
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

INVESTISSEMENT									
Dépenses					Recettes				
Chapitre	Article	Montant initial	Modification	Montant final	Chapitre	Article	Montant initial	Modification	Montant final
* 041	2112	9 340,01	.-9 340,01	0,00	* 041	203	168 300,00	.-168 300,00	0,00
* 041	2113	59 124,12	.-59 124,12	0,00	* 041	203		123 027,31	123 027,31
* 041	2131	99 835,87	.-99 835,87	0,00	* 041	238		59 124,12	59 124,12
* 041	2135	0,00	59 124,12	59 124,12					
* 041	231	0,00	107 607,31	107 607,31					
* 041	2152	0,00	11 820,00	11 820,00					
* 041	2112	0,00	3 600,00	3 600,00					
<b>TOTAL</b>		<b>168 300,00</b>	<b>13 851,43</b>	<b>182 151,43</b>	<b>TOTAL</b>		<b>168 300,00</b>	<b>13 851,43</b>	<b>182 151,43</b>

Le Conseil municipal après avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modification du budget communal.

➤ **Présentation du PCAET**

Monsieur le Maire interroge les membres du conseil sur leur souhait de participer aux commissions du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) qui porteront sur différentes thématiques comme la mobilité ou l'habitat. Il enverra la question par mail à chacun des conseillers et attend un retour par mail.

Monsieur le Maire présentera le PCAET au prochain conseil d'école, fin juin.

➤ **Présentation des zones OLD**

La commune est concernée par les zones OLD (Obligation Légale de Débroussaillage), ce qui signifie qu'un débroussaillage dans un rayon de 50m autour de tout bâtiment devra être réalisé. La carte et l'arrêté ont été reçus à la mairie il y a quelques jours. Monsieur le Maire fera une présentation plus détaillée ultérieurement.

➤ **Convention SDE 18 (Pack énergie)**

Monsieur le Maire indique que le pack énergie actuel arrive à échéance en août 2025. 2 questions se posent :

- la commune souhaite-t-elle s'engager pour un renouvellement d'une durée de 4 ans ?
- quel niveau de convention choisir ?
  - 1 – Basic (0.80€/habitant/an)
  - 2 – Prémium (1.20€/habitant/an)
  - 3 – Essentiel (1.50€/habitant/an)

Monsieur le Maire envoie par mail aux conseils les 3 conventions et les documents associés pour prise de connaissance avant le prochain conseil municipal.

Ce point est reporté au CM de juillet 2025.

➤ **Adressage**

Suite au programme d'adressage réalisé en partenariat avec la Poste, il y a lieu de procéder à des créations ou des modifications de dénomination de voiries en divers lieux de la commune ainsi que la numérotation ou la renumérotation dans certains cas.

se référer à la délibération du 03 octobre 2024 (D02.10.24\_3)

Le Conseil municipal à l'unanimité décide le changement suivant :

La zone artisanale la Goutelle se nommera -Route de la Rose

A noter qu'en cas de changement d'adresse à effectuer sur des documents officiels comme les cartes grises par exemple, le Maire fournira une attestation justificative pour les modifications éventuelles qui seront gratuites et possibles en ligne. Une information sera faite au public concerné.

➤ **Vente tractopelle**

Monsieur le Maire explique que l'équipe technique n'ayant plus l'occasion d'utiliser le tractopelle,

celui-ci est proposé à la vente (des acquéreur se sont déjà faits connaître) avec les godets, pour un montant souhaité de **8 000,00 €**. Ce bien doit faire l'objet d'une sortie de l'actif,

- n° d'inventaire 2001/MAT/2, TRACTO PELLEJCB 3CX SIE920818, un montant de **61 991,87 €**,
- n°1997/MATERIEL/2, 1DODET JCB pour un montant de **491,46 €**,
- n°godet, 1GODETDE 300, pour un montant de **502,32 €**

Cette sortie de l'état d'actif excédant 4 600,00 €, une délibération est nécessaire de délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à effectuer la transaction ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à vendre du tractopelle et des godets
- Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession

### ➤ **Questions diverses**

1 – L'adhésion de la commune au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) <https://www.fncaue.com/quest-ce-qu-un-caue/> et [https://www.fncaue.com/wp-content/uploads/2022/09/CAUE\\_Plaquette\\_27042022.pdf](https://www.fncaue.com/wp-content/uploads/2022/09/CAUE_Plaquette_27042022.pdf) pour un montant de 190€ par an, ouvre droit à participation de conférence et à l'accès gratuit à un architecte conseil par les habitants de la commune.

2 – Travaux de Bourgneuf : la conduite est posée, les branchements restent à faire sur le D944. Monsieur le Maire précise que le piquage Route de la Pommeraye est en cours, pour une fin de chantier fin juillet.

3 – Le Bus Numérique de la Région à destination des séniors sera à St Eloy, place de l'église le 26 septembre 2025. 12 places sont disponibles le matin et 12 l'après-midi, les réservations sont à faire à la Mairie.

4 – Distribution du Fil de Gy : les disponibilités de chacun sont à envoyer par mail à Ludovic au plus tôt.

5 – Célébration de mariages dans la commune : il est encore possible pour les conseillers de s'inscrire pour assister le Maire ou les adjoints.

6 – Quelques dates :

- 14 juin : inauguration du kiosque et marché des artisans autour de l'église
- 21 juin : fête de la musique sur la place de l'église (La pause du comptoir)
- 27 juin et 18 juillet : Apéritifs à la biscuiterie de St Eloy
- 13 juillet : Apéritif républicain à 11h
- 19 juillet : concert à La pause du comptoir

Samedi 28 juin : Fête des voisins au stade de Bourgneuf. Monsieur le Maire rappelle que les responsabilités individuelles sont engagées.

Le prochain Conseil municipal est fixé au **jeudi 03 juillet 2025 à 19h**

La séance est levée à 22h

La Secrétaire

Françoise JACQUET

Le Maire,

Gilles BENOIT

Les Membres